



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS POUR LES MINEURS

Guide des particuliers ► :

Service du casier judiciaire du tribunal de Nouvelle-Calédonie

Mis à jour le 04 mai 2017

Par téléphone

00 687 27 93 67

Par messagerie

Casier-judiciaire.tpi-noumea@justice.fr

Par courrier

Tribunal de première instance

Service casier judiciaire

BP F4

98848 Nouméa Cedex

Par télécopie

00 687 27 96 15



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie

44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h

